



Golf Canada
Suite 1, 1333 Dorval Drive, Oakville, ON L6M 4X7
905.849.9700 1.800.263.0009 info@golfcanada.ca

golfcanada.ca

AVRIL 2017

POLITIQUE RELATIVE AU CODE DE CONDUITE POUR LES PARENTS ET SPECTATEURS

Golf Canada est très fière de la qualité de ses compétitions, des clubs hôtes et de l'implication importante de la communauté à chaque compétition. Pour faire de chaque compétition de Golf Canada une expérience agréable pour tous, et pour afficher le respect voulu à l'égard de l'engagement de nos clubs hôtes et de leurs bénévoles, Golf Canada exige de tous les parents et spectateurs qu'ils adhèrent au Code de conduite pour les parents et spectateurs lors de nos compétitions juniors.

Le Code de conduite pour les parents et spectateurs doit être respecté tout au long de la compétition, y compris les rondes de pratique.

Tout parent d'un compétiteur ou tout spectateur, dont la conduite est jugée inconvenante, en contravention à la Politique de Golf Canada en matière de reconnaissance et de prévention de la discrimination, du harcèlement et de la violence ou à la Politique de Golf Canada en matière de dépistage et de prévention des mauvais traitements, ou est défavorable au bien-être du jeu, peut être banni du terrain, du club hôte ou de toute compétition future de Golf Canada. Seul le Comité du tournoi de Golf Canada peut donner une décision sur la conduite indigne et peut imposer une ou plusieurs des mesures disciplinaires citées selon la gravité et la fréquence de la ou des infractions. Tous les cas d'abus, d'intimidation, de harcèlement ou de discrimination exigent qu'un rapport d'incident soit compilé par le directeur du tournoi, qui doit également aviser le Commissaire à l'éthique de Golf Canada de telles infractions au Code de conduite, ainsi que les sanctions imposées à la suite de ces infractions.

NOTE : Pour de plus amples renseignements sur la définition et les concepts d'intimidation, de harcèlement et de discrimination, veuillez consulter la Politique de Golf Canada en matière de reconnaissance et de prévention de la discrimination, du harcèlement et de la violence et la Politique de Golf Canada en matière de dépistage et de prévention des mauvais traitements.

1. Les attentes de Golf Canada des parents et des spectateurs sur les lieux d'une compétition :

- a) SVP ne pas transporter ou manipuler les bâtons de votre enfant, y compris son sac de golf et/ou la voiturette (les cadets sont défendus). Toutefois, vous pouvez transporter d'autres articles pour les compétiteurs (ensemble de pluie, parapluie, manger et boissons).
-

- b) Aucun conseil ne doit être prodigué à votre enfant pendant les rondes de la compétition, y compris les rondes de pratique. La définition d'un conseil est tout avis ou suggestion susceptible d'influencer un joueur quant à la manière de jouer, quant au choix du bâton ou quant à la façon d'exécuter un coup.
- c) Évitez toute communication, verbale ou non verbale, susceptible d'être interprétée par les autres (compétiteurs, parents ou officiels des règles) comme étant un conseil.
- d) Restez à une distance d'environ 20 verges des compétiteurs lorsque vous les suivez au cours du jeu. Les parents et les spectateurs ne sont pas permis sur les aires de départ, les verts de pratique ou les zones de départ ou de marquage.
- e) Aidez à maintenir le rythme de jeu en participant à la recherche des balles des joueurs
- f) Les appareils mobiles sont permis sur le parcours en mode silence, à moins d'être interdits par le club hôte.
- g) Les caméras et les caméras vidéo sont interdites sur le parcours. Vous pouvez prendre des photos avant ou après chaque ronde, mais non au cours du jeu.

2. En ce qui concerne les règles du golf :

- a) Laissez les officiels des règles de golf Canada rendre les décisions. Vous serez mis à contribution SEULEMENT si un officiel des règles vous le demande.
- b) *Pour les parents* : Encouragez votre enfant à se familiariser avec les règles du golf et les règles locales supplémentaires (l'avis aux compétiteurs) spécifiques à la compétition de sorte qu'il connaisse les options qui s'offrent à lui.

3. Le respect du club hôte et de l'étiquette du golf :

- a) Respectez la politique du club hôte si les téléphones cellulaires sont interdits sur les lieux.
 - b) Renseignez-vous à propos du code vestimentaire en vigueur au club hôte et adhérez-y. Il se peut que certains clubs interdisent le port de jeans, de t-shirts, etc.
 - c) Si vous portez des chaussures de golf pour marcher sur le parcours, assurez-vous qu'elles n'ont pas de crampons de métal ou traditionnels.
-

4. Après la compétition :

- a) *Pour les parents* : Encouragez votre enfant à envoyer des mots de remerciement aux personnes qui ont contribué au succès du tournoi. Pour une liste des personnes à remercier, consultez la fiche d'information de la compétition.

- b) Nous accueillons avec plaisir toute lettre de suggestion qui aidera à faire de ces compétitions des événements encore plus inoubliables pour tous ceux qui y participent.

Ce code de conduite n'est pas la solution à des problèmes récurrents, mais plutôt une référence pour répondre aux questions les plus fréquentes des parents et des spectateurs. Golf Canada et ses clubs hôtes vous remercient de votre collaboration.
